

LES ECHANGES ENTRE LES RH ET LES ORGANISMES EXTERIEURS

OBJECTIFS

- Connaître les instances externes, leurs rôles et fonction
- Connaître les obligations vis-à-vis de ces instances



PUBLIC

- Personnel de service RH
- Assistant(e) de direction
- Assistant(e) de gestion polyvalent(e)



PRÉREQUIS

- Etre sensible aux questions relatives aux ressources humaines et/ou paie



STAGIAIRES PAR SESSION

- 4 à 10 stagiaires



DURÉE

- 1 jour



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation
- Echanges de bonnes pratiques entre professionnels



ÉVALUATION DES ACQUIS

- Tout au long de la formation au travers de mises en situation et exercices proposés

CONTENU DE LA FORMATION

Les différentes instances / Rôles et fonctions

- DIRECCTE
- l'URSSAF
- CARSAT / ANACT / INRS
- Caisses de retraite et Prévoyance
- Services de santé au travail

Les obligations vis-à-vis de ces instances

- Déclarations obligatoires
- Echéances à respecter
- Cotisations obligatoires

Leurs rôles et leurs fonctions

- Pourquoi les solliciter ?
- A quel moment les contacter ?
- Quels types de dossiers, comment les constituer ?
- En quoi ces instances peuvent être ressources (documentaire, financière, conseil, aide au dialogue social, appui à la gestion des conflits...)?

EN COMPLÉMENT sur le thème

Autres formations proposées en Intra-Inter-entreprises :

- Les relations sociales
- Prendre en compte les charges sociales dans le bulletin de paie
- La sécurité, un impératif pour l'entreprise